

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

SYNTHESE DU PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE 2017/2018

Document consolidé de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Sigles et abréviations

Sigles et abréviations

ADRS	Agence de Développement Rural de la Vallée du Sénégal
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
BIT	Bureau International du Travail
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BTA	Brevet de Technicien en Agriculture
BTVA	Brevet de Technicien en Vulgarisation Agricole
CAA	Centre d'Apprentissage Agricole
CAPA	Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industries du Mali
CFPE	Centre de Formation Pratique en Elevage
CGRA	Cadre de Gestion du Risque acridien
CILSS	Comité Inter- Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNLCP	Centre National de Lutte Contre le Criquet Pèlerin
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CRP	Centres Ruraux de Prestation
CRRA	Centre Régional de Recherche Agricole
DAP	Di-Ammonium de Phosphate
DDRG	Projet de Développement Durable de la Région de Gao
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRPIA	Direction Régionale des Productions et Industries Animales
EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
FPVS	Fermes de Pré vulgarisation des Semences
GIE UN-SCPC	Groupement d'Intérêt Economique /Union Nationale des Sociétés et Coopératives Productrices de Coton
GIPD	Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs

IER	Institut d'Economie Rurale
IMF	Institution de Micro Finance
MA	Ministère de l'Agriculture
NERICA	New Rice for Africa
NVA	Nouveaux Villages Agricoles
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODRS	Office de Développement Rural de Sélingué
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OIP	Organisations Inter Professionnelles
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ON	Office du Niger
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda
OPV	Office de Protection des Végétaux
ORM	Office Riz Mopti
ORS	Office Riz Ségou
P2RS	Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
PAFAM	Projet d'Appui à la Filière Anacarde au Mali
PAPAM	Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali
PCDTASAN	Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PGRNCC	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PIB	Produit Intérieur Brut
PIV	Périmètres Irrigués Villageois
PNISA	Plan National d'Investissements du Secteur Agricole
PNT	Phosphate Naturel de Tilemsi
PPAAO/WAAPP	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PPE	Placement Profond de l'Engrais
PPIV	Petit Périmètre Irrigué Villageois

PPR	Peste des Petits Ruminants
PRAPS MALI	Projet de Régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel
PRIA-Mali	Projet de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Mali
PRRE	Projet de Reconstruction et de Relance Economique
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
SAFER	Salon Agricole de la Femme Rurale
SAPEP	Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants en Afrique au Sud du Sahara
SCP	Sociétés Coopératives Pastorales
SE	Section d'Enumération
SFD	Système Financier Décentralisé
SG	Secrétariat Général
SIAGRI	Salon International de l'Agriculture
SLPIA	Services Locaux des Productions et Industries Animales
SNDR	Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture
SNSS	Stock National de Sécurité de Semences
SOSEM	Société Semencière du Mali
SRI	Système de Riziculture Intensif
USAM	Usine de Semences Améliorées du Mali
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako

INRODUCTION

Le plan de campagne Agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à promouvoir les activités agricoles, animales, halieutiques et aquacoles.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et des projets et programmes Agricoles. Il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) destinées à l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année (**n**) au mois d'avril de l'année (**n+1**).

Sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des revenus des **805 000** exploitations Agricoles (RGA 2004) et à la réduction de la pauvreté.

Le Plan de campagne Agricole 2017-2018 couvre toutes les activités de développement Agricole (agriculture, élevage, pêche et Sécurité alimentaire) et prend en compte les interventions de l'ensemble des structures publiques, des collectivités, de la profession Agricole, des partenaires techniques et financiers et des Organisations Non Gouvernementales nationales et étrangères selon les différents échelons administratifs (région, cercle et commune).

Le présent plan de campagne agricole est bâti dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA 2015-2025).

Il s'inscrit dans la vision des Départements en charge du Secteur du Développement Rural pour accélérer la modernisation du secteur Agricole, augmenter la production et la productivité. Il permet d'améliorer le bien-être des exploitants et exploitantes agricoles, d'accroître les gains de compétitivité du secteur et aussi dans la perspective d'un développement durable.

Ce plan de campagne Agricole 2017/2018 a été validé par le Conseil de Cabinet élargi regroupant les cadres des Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage et la Pêche, puis par le Comité Exécutif National de l'Agriculture (CENA).

Revu à la lumière des recommandations formulées par le CENA, le plan de campagne Agricole sera soumis à l'approbation de la 7^{ème} Session du Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA), prévue le 31 mars 2017 à Koulouba sous **LA TRES HAUTE PRESIDENCE DE S.E. ELHADJ IBRAHIM BOUBACAR KEITA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT.**

Le présent document du plan de campagne Agricole est structuré comme suit :

- le bilan synoptique de la campagne Agricole 2016-2017 ;
- la programmation de la campagne Agricole 2017-2018 ;
- la programmation budgétaire ;
- le dispositif de suivi-évaluation des activités de la campagne Agricole.

CONTEXTE

L'élaboration du Plan de campagne Agricole 2017/2018 intervient dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (la PDA et son plan d'action le PNISA et la Politique Foncière Agricole) et des orientations du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018).

L'élaboration du Plan de campagne Agricole 2017/2018 traduit la volonté des deux départements (Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Elevage et de la Pêche) de produire un document unique pour l'ensemble des structures du secteur du développement rural. Cette approche permet de consolider les acquis du plan de campagne Agricole harmonisé.

Le Plan de campagne Agricole 2017/2018 est élaboré dans un contexte marqué par les facteurs ci-après:

- l'atteinte de la cible 1 de l'OMD par le Mali, qui visait à « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim » ;
- l'adoption par les États membres de l'ONU d'un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, la lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030 ;
- le renouvellement des engagements de Maputo par les Chefs d'Etat et de Gouvernement pris à Malabo en 2014, pour la nouvelle décennie 2015-2025 (l'après 2015), concrétisé par l'inscription au titre du secteur Agricole de **15 %** du Budget National;
- la mise en œuvre des programmes sous régionaux UEMOA, CEDEAO et CILSS (Priorités Résilience Pays-PRP-AGIR, Déclaration de Dakar sur la relance de l'agriculture irriguée et la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme) ;
- la mise en œuvre du Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PCDTASAN) dans l'espace UEMOA (2014-2024) ;
- la mise en œuvre des recommandations du Sommet mondial de Paris (COP 21 pour 2015) et celui de Marrakech (COP 22 pour 2016) sur les changements climatiques ;
- l'application des dispositions du règlement C/REG.13/12/12 de la CEDEAO relatives à la qualité des engrais ;
- l'exercice du mandat de la présidence du CILSS assurée par le Mali de 2015 à 2017.

Le plan de campagne Agricole 2017/2018 confortera l'un des objectifs du CREDD 2016-2018 qui prévoit une croissance annuelle du PIB Agricole de l'ordre de **7 à 9 %**.

A- METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour élaborer le plan de campagne Agricole est articulée autour des axes ci-après :

- la définition des principes et grandes orientations de la campagne Agricole et la diffusion de la feuille de route auprès des Directions Régionales relevant du Secteur du Développement Rural ;

- la revue des bilans 2016, la fixation des objectifs de productions aux niveaux local, régional et national ;
- la validation des projets de plan de campagne par les Directions centrales (DNA, Offices/Agence, IER, CMDT, DNGR, DNPIA, DNSV, DNP, Projets/Programmes, ONG) et leurs démembrements régionaux, LCV et par la profession Agricole ;
- la production du projet de plan de campagne Agricole consolidé conformément à **l'architecture du Plan National d'Investissements du Secteur Agricole (PNISA) ;**
- l'approbation du plan de campagne Agricole par les Départements en charge du secteur du Développement rural, le Comité Exécutif National de l'Agriculture et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

PARTIE A : PRODUCTIONS VEGETALES

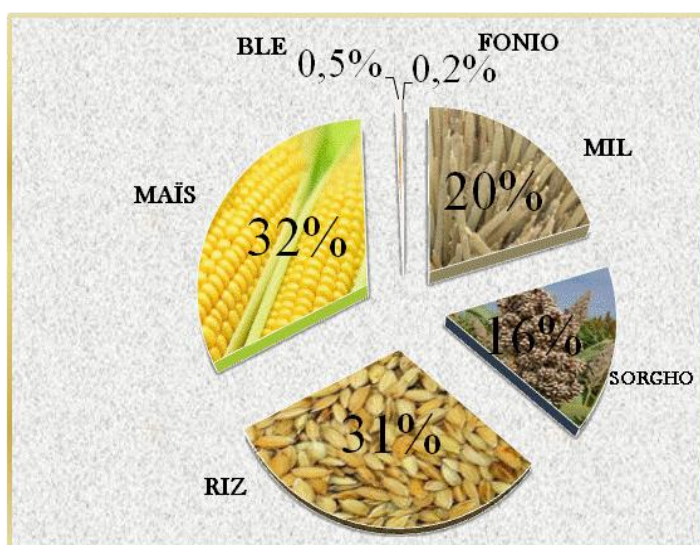
I. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2016-2017

I.1. Production céréalière

La production céréalière de la campagne agricole 2016/2017 est évaluée à **8 849 551 tonnes (EAC 2016-2017)**, toutes céréales confondues. Elle est en hausse de **10%** par rapport à celle de la campagne 2015-2016 qui est de **8 054 896 tonnes**.

L'augmentation de la production résulte non seulement de l'accroissement des superficies de l'ordre de **3,6%**, mais aussi de l'amélioration des rendements.

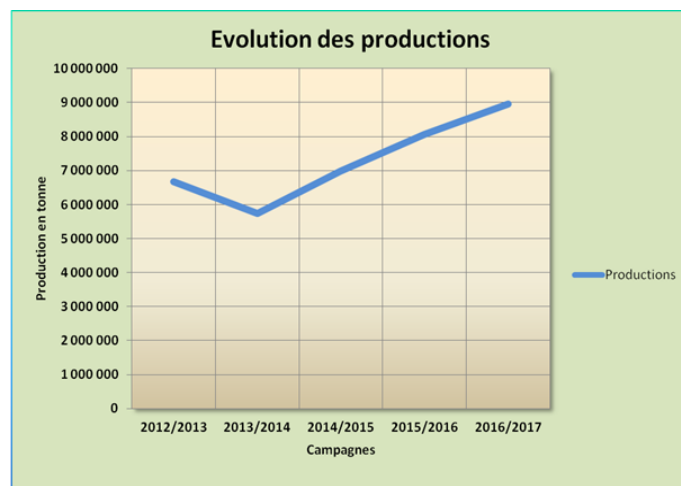
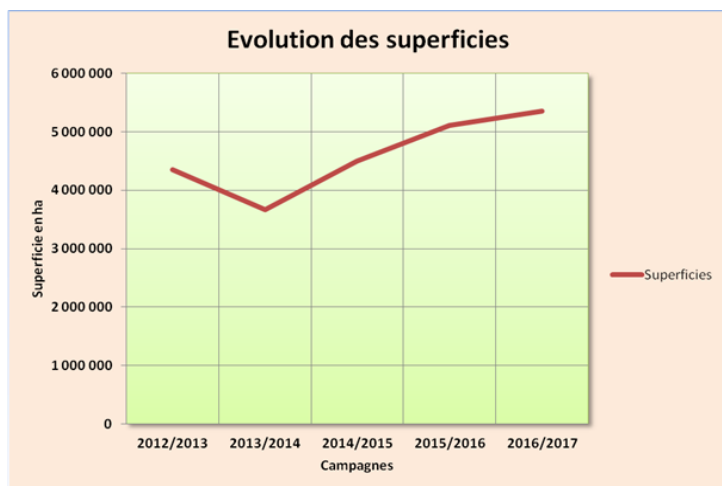
- ✓ **2 780 905 tonnes de riz (31,4%)**, contre **2 451 321 tonnes**, soit une hausse de **13,45%**;
- ✓ **2 811 385 de maïs (31,8%)**, contre **2 092 033 tonnes de maïs**, soit une hausse de **34,39%**;
- ✓ **1 806 559 tonnes de mil (20,4%)** contre **1 997 534 tonnes**, soit une baisse de **9,56%**;
- ✓ **1 393 826 tonnes de sorgho (15,8%)** contre **1 444 770 tonnes**, soit une baisse de **3,53%**;
- ✓ **16 740 tonnes de fonio (0,2%)** contre **24 256 tonnes**, soit une baisse de **30,99%**;
- ✓ **40 137 tonnes de blé (0,5%)** contre **35 756 tonnes**, soit une hausse de **12,25%**.



Graphique n°1 : Production céréalière par culture.

Le graphique montre que la production céréalière 2016/2017 est composée principalement de Riz (31,4%), de Maïs (31,8%), de Mil (20,4%) et de Sorgho (15,8%).

L'évolution des superficies et des productions est représentée sur les graphiques n°2 et n°3.



Graphique n°2 : Evolution des superficies de 2012/2013 à 2016/2017

Graphique n°3 : Evolution des productions de 2012/2013 à 2016/2017

Les données des graphiques n°2 et n°3 montrent que :

- ✓ la production céréalière est passée de **6 674 427 tonnes** en 2012-2013 à **8 849 551 tonnes** en 2016-2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen d'environ **8 %** ;
- ✓ les superficies sont aussi passées de **4 355 950 ha** en 2012-2013 à **5 504 917 ha** en 2016-2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen de **5,3 %**.

L'écart entre le taux d'accroissement de la production et celui des superficies (**2,7%**) dénote les efforts fournis en faveur de l'intensification des différentes cultures.

Par ailleurs, on note que les différentes fluctuations enregistrées au niveau des superficies s'expliquent par les effets des aléas climatiques (sècheresse, inondation).

I.2. Production cotonnière

Les superficies productives de coton graine de la campagne agricole 2016-2017 sont de **656 085 ha**, pour une production estimée à **645 000 tonnes** dont **24 800** en zone OHVN.

La production 2015/2016 était de **513 536 tonnes**, soit une augmentation de **26 %**.

Cette progression est adossée à certains faits marquants comme

le maintien de la subvention des engrais par l'Etat, le paiement à temps des recettes coton de la campagne précédente, la fixation d'un prix incitatif au producteur (**250 FCFA le kilogramme de coton graine de 1^{er} choix.**) etc.



I.3. Autres productions végétales

Les résultats des autres productions végétales sont consignés dans le tableau n°1 :

Tableau n°1 : Autres productions végétales

<i>Production des légumineuses alimentaires</i>		<i>Principales productions maraîchères</i>			
Cultures	Quantité (en tonnes)	Cultures	Quantité (en tonnes)	Cultures	Quantité (en tonnes)
Niébé	180 080	Echalote	2 316	Gombo	206 716
Arachide	373 520	Oignon	74 893	Pomme de terre	11 168
Sésame	37 580	Tomate	100 158	Patate douce	444 820
Soja	11 770	Chou	20 501	Manioc	100 878
Voandzou	25 960	Laitue	4 506	Ignames	78 769

<i>Principales productions de cueillette</i>		<i>Principales productions fruitières</i>	
Cultures	Quantité (en tonnes)	Cultures	Quantité (en tonnes)
Karité	173800	Anacarde	75 600
Gomme arabique	4 500	Agrumes	148 000
Néré	3 860	Mangue	708 000
Jujube	6 100	Papaye	62 700
Baobab fruit	106 000	Banane	143 000
Zaban	16 100	Goyave	14 600

I.4. Production de semences

Les superficies emblavées pour la production de semences sont respectivement de **2 865 ha** pour la **R1** et de **3 273,28 ha** pour la **R2**. Les productions seront confirmées après la certification.

Les semences **R1** et **R2** produites durant la campagne 2016/2017 sont commercialisées en 2017 pour couvrir les besoins de la campagne agricole 2017/2018 et la reconstitution du Stock National de Sécurité de Semences (SNSS).

I.5. Actions de soutien à la production

I.5.1. Organisation du Monde Rural

Les activités exécutées en 2016/2017 se résument en des missions de représentation et d'intervention de l'APCAM. Elles se classent en deux catégories: activités statutaires et activités d'intervention.

Sur le plan statutaire, les deux activités principales prévues pour la campagne écoulée ont été réalisées, à savoir : la tenue de deux sessions ordinaires et l'élaboration et la validation du plan de mandature 2015/2020.

Quant aux interventions, elles ont porté entre autres sur :

- ✓ l'enregistrement de **6 000** exploitations Agricoles sur une prévision de **4 000** soit un taux de réalisation de **150%** au titre de la campagne Agricole 2016/2017 avec un cumul de **14 084** dont **29** entreprises Agricoles;
- ✓ la réalisation de l'édition 2016 du SIAGRI (Salon International de l'Agriculture) et l'accompagnement de la première édition du SAFER (Salon Agricole de la Femme Rurale) ;
- ✓ la participation de l'APCAM au Salon International de l'Agriculture de Paris ;
- ✓ l'organisation et la tenue de bourses nationales : céréales et semences ;
- ✓ l'organisation et la tenue de journées nationales : lait et Femme Rurale;

- ✓ l'organisation et la tenue de la Journée du Paysan et du lancement de la Campagne Agricole 2016-2017.

commande et la baisse du cours mondial du pétrole. Par contre les engrais comme le Complexe coton, le PNT, PROFEBA et ORGAFERT ont connu une nette augmentation, tandis que l'engrais organique Fertinova est resté stable.

Par ailleurs, les intrants subventionnés délivrés au cours de la campagne agricole 2016/2017 se présentent comme suit :

Engrais minéraux :

La quantité totale d'engrais minéraux subventionnés est d'environ **375 752,62 tonnes** dont Urée : **168 529** tonnes d'urée ; **30 285,5** tonnes de DAP ; **101 800** tonnes de Complexe-coton ; **75 138,11** tonnes de complexes céréales.

Engrais organique : 7 193 tonnes

Phosphate Naturel de Tilemsi : 1 424 tonnes.

Semences de maïs hybride : 65,305 tonnes

La valeur monétaire de l'ensemble des intrants subventionnés est de :

- ✓ Engrais : **36 406 675 000 FCFA** ;
- ✓ Semences de maïs hybride: **97 957 500 FCFA** ;
- ✓ Opération pluie provoquée = **550 000 000 F CFA** dont **50 millions FCFA** sur financement de la CMDT.

Le montant global de la subvention est de **37 054 632 500 FCFA**.

Le traitement des dossiers de remboursement se poursuit au niveau de la DNA.

I.5.5. Contrôle de qualité des produits et intrants agricoles

Le contrôle de qualité a donné les résultats suivants:

- ✓ **contrôle à l'importation : 318 000** tonnes de céréales composées de **210 000** tonnes de riz et **108 000** tonnes de blé (grains et farine).

D'autres produits végétaux sont importés: **46 200** tonnes d'oléagineux, **14 800** tonnes de fruits et légumes, **38 218** tonnes de coton et dérivés, **7 075** tonnes de produits de cueillette et **56 800** tonnes de divers produits ;

- ✓ **contrôle à l'exportation : 5 600** tonnes de céréale, **4 200** tonnes d'oléagineux, **18 600** tonnes fruits et légumes, **63 400** tonnes de coton et dérivés, **9 600** tonnes de produits de cueillettes, etc. ;
- ✓ **analyse des engrais minéraux : 978** échantillons d'engrais (complexe coton, complexe céréales, urée, DAP) sur **128 700** tonnes ont été analysés au laboratoire Sol-Eau-Plante de l'Institut d'Economie Rurale (IER) ;
- ✓ **analyse des denrées alimentaires: 216** échantillons ont été analysés par les laboratoires de la DNA et de la santé, des déficiences ont été constatées sur **53** échantillons.
- ✓ **contrôle au champ et la certification des semences : 3969** échantillons de semences ont été analysées au Laboratoire sur **9 942** tonnes (riz, mil, sorgho, maïs, arachide, etc.) sur lesquelles **9 002** tonnes sont certifiées et **940 tonnes** rejetées soit un taux de **9,5%**.

I.5.6. Aménagements Hydro-Agricoles

Les résultats obtenus dans le cadre des aménagements hydro agricoles ont porté sur **24 614 ha** aménagés sur une prévision de **25 793 ha**, soit un taux de réalisation de **95,43%**. Ils sont constitués de grands aménagements pour **3 890 ha** et des aménagements de proximité pour **20 724 ha** dont **128 ha** de périmètres maraîchers.

Ces aménagements sont répartis entre les périmètres à maîtrise totale de l'eau, soit **2 033 ha** dont **128 ha** de petits périmètres maraichers et en périmètre de maîtrise partielle de l'eau (bas-fonds surtout) pour **18 691 ha**.

I.5.7. Equipements Agricoles

Les équipements acquis dans le cadre de la campagne Agricole 2016-2017 sont dressés dans le tableau n°3.

Tableau n°3: Equipements agricoles acquis pendant la campagne 2016-2017

En traction animale		En traction motorisée	
Equipements	Unité (Nombre)	Equipements	Unité (Nombre)
Charrues	28 325	Motoculteurs	83
Houes asines	770	Batteuses	105
Multiculteurs	8115	Décortiqueuses	97
Semoirs	500	Groupes motopompes	113
Charrettes	50 000	Mini-rizeries	3
Animaux de trait	80 000	Moulins	30

Par ailleurs, il faut signaler que **1 234 tracteurs** ont été acquis dont **967** à travers le programme pilote d'équipements agricoles de **1 000** tracteurs

La campagne Agricole 2016-2017 a enregistré un accroissement du taux d'équipement pour le matériel à traction animale, (charrue, houe, multiculteur, semoir) de **4,7%** et celui du matériel motorisé (tracteur, motoculteur, batteuse, décortiqueuse) est de **0,07%**.

Au vu de ces résultats, de 2014 à 2016, le taux d'équipement a atteint **44,7%** pour la traction animale et **4,07%** pour la motorisation.

I.5.8. Protection des Végétaux

La situation phytosanitaire de la campagne agricole 2016-2017 a été marquée par une forte pullulation des sautériaux et de cantharides particulièrement dans la bande sahélienne (dans les localités de Nara, Nioro et Diéma), la présence des oiseaux granivores (Yélimané et Nara), des rongeurs et d'autres insectes nuisibles (chenilles, pucerons, mouches blanches, termites) dans les zones de production agricole.

Les résultats de la surveillance et de la lutte se présentent comme suit:

- **164 686 ha** ont été prospectés contre **42 906 ha** en 2015;
- **92 391 ha** ont été infestés contre **22 524 ha** en 2015 ;

- **24 781 ha** ont été traités contre **12 307 ha** en 2015.

I.5.9. Recherche Agricole

Les activités ont porté sur la mise en œuvre des projets de recherche, la formation diplômante, le renforcement de capacités et la production de semences. Les réalisations ont été regroupées par type de production et détaillées par filière et autres programmes de recherche.

En productions végétales, les activités de **145** projets de recherche ont été mises en œuvre dans les différents sites de recherche. Ces projets ont porté sur les filières suivantes : riz (irrigué, bas-fond, submersion et pluvial), blé, mil, sorgho, maïs, fonio, coton, niébé, arachide, sésame, ressources forestières, cultures horticoles (oignon, tomate, pomme de terre) et fruitières (agrumes, banane, mangue, datte).

Pendant la campagne, **39** agents étaient en formation diplômante répartis comme suit : **15** en **Doctorat/PhD**, **11** en **DEA/Master** et **13** en **Maitrise ou Licence**. Les capacités de **26 578** acteurs et actrices ont été renforcées sur différents modules.

Dans le cadre de la production de semences de pré-base et de base une superficie totale de **330,5 ha** a été emblavée.

I.5.10. Accompagnement des projets et programmes

Les différents projets et programmes ont appuyé la mise en œuvre du plan de campagne Agricole 2016/2017 notamment en : semences, équipements agricoles, réalisation d'aménagement Hydro- Agricole, formation etc. Il s'agit entre autres: Projet d'Amélioration de la productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (**WAAPP/PPAAO**), Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (**PAPAM**), Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants en Afrique au Sud du Sahara (**SAPEP**), Projet de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Mali (**PRIA-Mali**), Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants en Afrique au Sud du Sahara (**SAPEP**), Programme d'Appui au Sous – Secteur de l'Irrigation de Proximité (**PASSIP**), etc.

I.5.11. Opérations pluies provoquées

Du 25 mai au 23 octobre 2016, le programme a effectué **160** opérations dont **33** pour Kayes, **48** pour Koulikoro, **33** pour Sikasso, **34** pour Ségou, **10** pour Mopti et **2** pour Tombouctou. Ces opérations ont contribué à améliorer la pluviométrie de façon globale dans ces zones.

I.6. Difficultés rencontrées et propositions de solutions

I.6.1. Difficultés

Les principales difficultés inventoriées au cours de la mise en œuvre des activités de la campagne Agricole sont les suivantes:

- insuffisance numérique du personnel;
- insuffisance de moyens logistiques et financiers;
- pertes en superficie causées par les nuisibles, l'inondation et la sécheresse;
- panne sur les pompes dans la zone de Manicoura à l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS);

- dégâts causés par la cécidomyie sur les parcelles de riz à l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB) et les coléoptères sur le mil dans la bande sahélienne (Nara, Diéma, Yélimané, Nioro).

I.6.2. Propositions de solutions

- renforcer le personnel d'appui conseil par le recrutement, la formation et l'équipement des agents ;
- doter les structures d'encadrement en moyens logistiques et financiers adéquats et leur mise à temps afin de permettre un suivi efficace de la campagne Agricole;
- respecter rigoureusement le calendrier agricole et utiliser les variétés précoces;
- diligenter la mise en état des pompes à Manicoura avant la campagne d'hivernage prochain;
- appliquer les recommandations issues de la mission conjointe Ministère, IER, DNA à l'OPIB afin de circonscrire la cécidomyie ;

II. PROGRAMME DE PRODUCTIONS VEGETALES 2017- 2018

II.1. Programme promotion filière riz

Les objectifs de production du riz pour la campagne agricole **2017-2018** sont fixés à **2 789 717 tonnes** pour une superficie **947 875 ha**, soit un rendement moyen de **2 943 kg/ha**. La production attendue va connaître une augmentation de **19,7%** par rapport aux résultats de la campagne Agricole 2015/2016 qui sont de **2 331 053 tonnes** (EAC).

La production totale de riz paddy attendue est répartie comme suit :

- Riz de saison: **2 661 314 tonnes (95,4 %)** ;
- Riz de contre saison : **128 402 tonnes (4,6 %)** ;

Le coût total de l'intensification du riz se chiffre à **36 866 800 000 F CFA**, réparti ainsi que suit :

- Contribution de l'Etat : **41%** du coût total
- Contribution des exploitants : **59%** du coût total.

II.2. Programme promotion filière maïs

Les objectifs de production de maïs pour la campagne 2017/2018 sont de **2 722 656 tonnes** contre **2 533 999 tonnes** en 2016-2017, soit une augmentation de **7,44 %**.

Les objectifs de superficie sont de **1 035 905 ha** pour un rendement moyen se situant autour de **2 628 kg/ha**.

La production attendue de maïs se présente comme suit :

- ✓ Maïs conventionnel : **2 648 386,2 tonnes**, soit **97.5%** ;
- ✓ Maïs hybride : **58 605 tonnes**, soit **2,15 %** ;
- ✓ Maïs irrigué : **6 589,7 tonnes**, soit **0,24%** ;
- ✓ Maïs de décrue : **2 177 tonnes**, soit **0,08%**.

Le budget de l'intensification du maïs s'élève à **25 568 500 000 F CFA**, réparti ainsi que suit :

- Contribution de l'État : **10 028 000 000 FCFA**, soit **39%**,

- Contribution des exploitants agricoles : **15 596 500 000 FCFA**, soit **61%** du coût total.

II.3. Programme promotion de la filière blé

Les objectifs de production de blé durant la campagne 2017/2018 sont de **28 015 tonnes** contre une production de **38 045 tonnes** en 2016-2017, soit une baisse de **26%**. Les superficies prévues sont de **7 905 ha** contre **9 575 ha** en 2016-2017.

La baisse est liée à la vétusté des infrastructures et équipements de production, la tendance des producteurs à aller vers des cultures maraichères plus rémunératrices et l'insécurité.

L'incidence financière du programme est relative aux engrais et semences. Elle s'élève à **459 540 500 FCFA**, répartie ainsi que suit :

- ✓ Contribution de l'État : **157 911 500 FCFA**, soit **34 %** du coût total ;
- ✓ Contribution des exploitants agricoles : **301 629 000 FCFA**, soit **66%** du montant total.

II.4. Programme promotion de la filière mil/sorgho

Les objectifs de production de mil/sorgho de la campagne agricole 2017/2018 sont de **3 819 175 tonnes**. Ils étaient de **3 607 247 tonnes** en 2016-2017, soit une augmentation de **6 %**. Les objectifs d'emblavures sont de **3 724 808 ha** et le rendement moyen se situe autour de **1 000 kg/ha**.

Le coût du programme mil est de **4 724 917 000 FCFA**, répartis comme suit :

- ✓ contribution de l'État : deux milliard FCFA (**42%**) correspond à la subvention d'engrais ;
- ✓ contribution des exploitants agricoles : **2 724 917 000 FCFA**, soit **58%** du coût total.

Le coût du programme sorgho est de **2 468 397 000 FCFA**, répartis comme suit :

- ✓ contribution de l'État : **Un milliard FCFA (41%)** correspond à la subvention d'engrais ;
- ✓ contribution des exploitants agricoles : **1 468 397 000 FCFA**, soit **59%** du coût total.

II.5. Programme promotion de la filière fonio

Les objectifs de production de fonio pour la campagne agricole 2017/2018 sont de **41 967 tonnes** contre **34 152 tonnes** en moyenne interannuelle, soit **23%** d'augmentation. Les objectifs de superficie sont de **59 953 ha** en vue de réaliser un rendement moyen de l'ordre de **700 kg/ha**.

Le fonio n'est pas éligible à la subvention des intrants agricoles. L'incidence financière estimée concerne le coût de semences à la charge des producteurs. Le coût de semences fonio est de **599 530 000 FCFA**.

II.6. Synthèse des céréales

La production totale des céréales est de **9 401 530 tonnes** contre **8 964 829 tonnes**, soit un taux de croit de **5%**. Le détail est donné dans le tableau n°4 :

Tableau n°4 : Synthèse objectifs céréales 2017/-2018

Cultures	Objectifs 2017/2018			Poids %
	Superficies en ha	Rendement en kg/ha	Production (tonne)	
Riz	947 875	2 943	2 789 717	29,70%
Maïs	1 035 905	2 628	2 722 656	29,00%
Blé/Orge	7 905	3 544	28 015	0,30%
Mil	2 156 114	981	2 114 670	22,50%
Sorgho	1 568 694	1 087	1 704 506	18,10%
Fonio	59 953	700	41 967	0,40%
Total	5 776 446		9 401 530	100%
EAC	5 504 917		8 849 551	
Taux	5%		6%	

II.7. Bilan Céréalière Sommaire

La production céréalière brute attendue est de **9 401 530** tonnes pour une production nette de **7 568 641** tonnes. Les besoins de consommation humaine selon la norme FAO (**214 kg/personne/an**) sont évalués à **4 271 041** tonnes. L'excédent de production dégagé est de **3 297 600** tonnes.

La vente de l'excédent de production céréalière pourra générer un revenu brut de **447,9 milliard de FCFA** pour les producteurs.

II.8. Programme promotion de la filière coton

Les objectifs de production et d'emblavures sont donnés dans le tableau n°5.

Tableau 1 : Objectifs d'emblavures et de production du coton.

Régions	Superficie en ha	Rendement (kg/ha)	Production en Tonne
Kayes	55 000	960	52 800
Koulikoro	118 000	914	107 800
Sikasso	448 700	1 048	470 150
Ségou	69 700	943	65 750
TOTAL CMDT	691 400	1 119	696 500
Zone OHVN	30 000	950	28 500
Total Mali	721 400	1 005	725 000
RAPPEL 2016/2017	656 085	983	645 000
Evolution %	10	2	12

Le coût de l'intensification du système coton est estimé à **136 600 921 675 CFA**. Le montant de la subvention de l'Etat est estimé à **33 369 000 000 F CFA** soit **24%** du coût total des engrais. Avec l'acquisition des intrants subventionnés à **11 000 F CFA/sac de 50kg, 2500 F/sac** de l'engrais organique et **3 000 F/sac** du PNT les engrais vont coûter aux producteurs du système coton **103 231 921 675 F CFA**.

II.9. Programme promotion de la filière niébé et soja

Les objectifs de production de niébé graine pour la campagne agricole 2017/2018 sont de **204 048 tonnes** contre **202 050 tonnes** en 2016/2017, soit **1%** d'accroissement. Les rendements sont de **400 kg/ha** pour le niébé associé et environ **700 kg/ha** pour le niébé pur.

Les objectifs de production de soja graine pour la campagne agricole 2017/2018 sont de **12 190 tonnes** pour une superficie de **17 200 ha** et un rendement moyen d'environ **710 kg/ha**.

II.10. Programme promotion de la filière sésame

Les objectifs de production de sésame pour la campagne agricole 2017/2018 sont de **45 320 tonnes** contre **44 000 tonnes** en 2016-2017 soit **3%** d'accroissement.

II.11. Programme promotion de la filière arachide et voandzou

Les objectifs de production de l'arachide pour la campagne agricole 2017/2018 sont de **487 430 tonnes** pour une superficie de **505 300 ha** et un rendement de **965 kg/ha**.

Les objectifs de production du voandzou pour la campagne agricole 2017/2018 sont de **25 762 tonnes** pour une superficie de **36 753 ha** et un rendement de **700 kg/ha**.

II.12. Programme promotion des filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre, etc.).

Les objectifs de production des cultures horticoles pour la campagne 2017-2018 pour les principales cultures sont donnés dans le tableau n°6.

Tableau n°6 : Objectifs de production des cultures horticoles.

Cultures	Quantité (en tonne)	Cultures	Quantité (en tonne)
Pomme de terre	236 700	Carotte	11 252
Tomate	237 440	Oignon	233 112
Gombo	577 270	Navet	1 744
Pastèque	668 080	Betterave	7 000
Concombre	84 870	Patate feuille	600
Piment :	48 400	Manioc	145 300
Aubergine	85 400	Patate	501 100
Courge/courgette	73 600	Echalote	483 850
Chou :	83 500	Ail	15 450
Melon	52 250	Haricot vert	2 120
Laitue	61 800	Igname:	96 130

II.13. Programme promotion des filières fruitières (agrumes, banane, mangue, anacarde, datte)

Les objectifs de production des filières fruitières pour la campagne 2017-2018 pour les principales cultures fruitières se présentent comme suit dans le tableau n°7.

Tableau n°7 : Objectifs de production des filières fruitières.

Cultures	Quantité (en tonne)	Cultures	Quantité (en tonne)
Mangue	751 400	Mandarine	22 570
Orange	118 000	Pamplemousse	11 000
Citron	27 900	Papaye	65 800
Banane	184 985	Anacarde	97 920
Dattes	792		

II.14. Programme promotion de la filière gomme arabique

Au titre de la campagne agricole 2017-2018, les objectifs de production sont de **15 325 tonnes**. Ces productions proviendront des parcelles d'agro foresterie. L'installation de nouvelles parcelles agro sylvo-pastorales (céréales, maraîchage, petit élevage, gommier) est prévue dans les zones de Kita, Toukoto, Diamou, Haïté, Aourou, Nioro (région de Kayes), Ségou et San (région de Ségou), Gossi (région de Tombouctou) et Baye (région de Mopti).

II.15. Programme promotion de la filière karité

Les objectifs de la campagne sont :

- ✓ la production de **183 000 tonnes** d'amande de karité;
- ✓ le reboisement de **250 ha** ;
- ✓ la protection de **500 ha** en agroforesterie ;
- ✓ la mise en place de **12 500** plants greffés.

II.16. Accompagnement des Projets et Programmes

La mise en œuvre du Plan de Campagne Agricole 2017-2018 bénéficiera de l'accompagnement des Projets et Programmes en semences, engrais, équipements agricoles et formations. Il s'agit principalement de : **PAPAM, PRIA-Mali, SAPEP, P2RS, Projet Mali-Femmes** et du **PASSIP**.

Aussi, il faut noter les appuis apportés par les organisations sous régionales (UEMOA) dans le cadre de la mise en place des interprofessions riz et maïs.

II.17. Budget des Programmes de productions végétales

Le coût de l'acquisition des intrants agricoles est donné en détail dans le tableau **n°8**.

Tableau n°8: Coût de l'acquisition des intrants agricoles.

Rubriques	Montant (FCFA)	Contribution Etat (FCFA)	Contribution Exploitants agricoles (FCFA)
Programme riz	36 866 800 000	15 131 600 000	21 735 200 000
Programme maïs	25 624 500 000	10 028 000 000	15 596 500 000
Programme blé	459 540 500	157 911 500	301 629 000
Programme mil	4 724 917 000	2 000 000 000	2 724 917 000
Programme sorgho	2 468 397 000	1 000 000 000	1 468 397 000
Programme fonio	599 530 000	0	599 530 000
Programme coton	86 498 740 000	20 000 000 000	66 498 740 000
TOTAL	157 242 424 500	48 317 511 500	108 924 913 000

Le coût d'investissement des engrais et semences de maïs hybride est de **157 242 424 500 FCFA**.

La contribution de l'Etat se chiffre à **48 317 511 500 FCFA**, soit **31%** du montant total.

La contribution des producteurs est de **108 924 913 000 FCFA**, soit **69%** du montant total.

Le coût de l'appui conseil est donné en détail dans le tableau n°9.

Tableau n°9 : Coût de l'appui conseil.

Désignation	Nombre	Prix unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
acquisition de véhicules (Pick up)	20	14 000 000	280 000 000
Acquisition motos	200	500 000	100 000 000
Frais carburant pour agents (litres)	90 000	800	72 000 000
Frais de supervision	3	30 000 000	90 000 000
Contrôle de qualité des intrants agricoles (missions +analyses)	2	20 000 000	40 000 000
Frais de formation	15	5 000 000	75 000 000
Acquisition kits agent (mètre ruban, GPS, pesons, etc.)	600	332 500	199 500 000
Acquisition matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes)	200	500 000	100 000 000
Acquisition de photocopieuses	50	1 000 000	50 000 000
TOTAL		1 006 500 000	

Le coût du traitement phytosanitaire aérien est donné dans le tableau n°10.

Tableau n°10: Coût du traitement phytosanitaire.

Rubrique	Montants
Traitement aérien de contre saison	85 311 200
Traitement aérien de saison	176 069 000
Total	261 380 200

PARTIE B : PRODUCTIONS ANIMALES, HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

I. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2016-2017

Le bilan couvre les résultats produits du 1er mai 2016 au 31 janvier 2017; les activités se poursuivront jusqu'au 31 mars 2017.

I.1. Productions Animales

I.1.1. Production de viande contrôlée

La production contrôlée de viande a atteint **45 624 tonnes** sur une prévision de **76 000 tonnes**, soit un taux de réalisation de **60,03%**.

I.1.2. Production d'animaux d'embouche

Le nombre d'animaux embouchés est de :

- **35 948** bovins sur une prévision de 61 800, soit **58,4%**;
- **70 323** ovins sur une prévision de 102 000, soit **68,94%** ;
- **12 038** caprins sur une prévision de 23 750, soit **50,69%**.
- **5 404** porcins sur une prévision 17 000, soit **31,78%**.

I.1.3. Vente promotionnelle d'animaux

Les opérations de ventes promotionnelles ont porté sur **810** bovins présentés et **631** bovins vendus, soit un taux de vente de 78%. Ce résultat représente **33%** de la prévision de **2 450** bovins pour l'ensemble du territoire national.

Par rapport à la fête de TABASKI, **25 898 béliers** ont été mis en vente sur une prévision de **30 800**, soit une réalisation de **84,08 %**.

I.1.4. Production de lait

La quantité de lait collecté auprès des centres et points aménagés est évaluée à **5 381,4 tonnes** de lait pour une prévision de **7 400 tonnes**, soit un taux de réalisation de **72,45%**.

I.1.5. Insémination artificielle

Au cours de la campagne 2016-2017, un total de **5 142** vaches ont été inséminées dont **4 922** avec des semences de races laitières sur une prévision de 10 000, **soit 49%** et **220** avec des semences de race à viande sur une prévision de 1000, soit 22% de réalisation.

Les mises bas enregistrées durant la période sont au nombre de **1 929 dont 1052** veaux et **877** velles.

Les chiffres communiqués au CNIA par l'APCAM sont de **5 664** vaches inséminées pendant la période d'août 2015 à février 2016 (arrêt du programme à cette date par manque de synchronisants).

Dans le cadre de la coopération , le Mali a reçu du Royaume du Maroc **125 000** doses de semences animales en mars 2014. Depuis cette date, **14 840 vaches** ont été inséminées avec **22 260** doses de semences. Cet écart s'explique par la répétition des actes d'insémination chez certaines femelles.

Le nombre de naissances totales est de **5 605** dont **2861** veaux et **2744** velles.

I.1.6. Production d'œufs de consommation et de poulets de chair

Les résultats atteints sont les suivants :

- **2 455 755** pondeuses mises en place sur une prévision de **2 767 500**, soit **88,74%** ;
- **352 589 530** œufs produits sur une prévision de **477 467 000**, soit **73,85%**;
- **4 716 014** poulets de chair en exploitation sur une prévision **7 570 010**, soit **62,30%** ;
- Sur **33 000 000** sujets de volaille locale, **3 040 138** ont été présentés sur différents marchés suivis, et **2 172 833** vendus, soit un taux de vente de **71,47%**.

I.1.7. Production de fourrages

Dans le cadre du programme de diffusion des cultures fourragères, **47 204 Kg** de semences de toutes spéculations confondues ont été reçues du WAAPP-PPAAO sur une prévision de **138 060 kg**, soit **34,19%** des besoins en semences fourragères.

Les superficies totales emblavées ont atteint **8 705,2 ha** de parcelle de diffusion de cultures fourragères sur une prévision estimée à **8 337 ha**, soit **104,42 %** et **16 943 ha** de *bourgou* ont été régénérés sur une prévision de **20 390 ha**, soit **83,09%**.

L'augmentation des parcelles de diffusion des cultures fourragères est due à l'engouement que le programme a créé chez les producteurs et à l'appui des partenaires.

Les quantités de fourrages produites (y compris le *bourgou*) durant la campagne sont estimées à environ **192 500 tonnes** de matières sèches (*MS*) pour une prévision de **185 450 tonnes**, soit un taux de réalisation de **103,78%**.

I.1.8. Production des cuirs et peaux

Les résultats obtenus sont les suivants

- **323 490** pièces de cuirs verts produites sur une prévision de 505 700 pièces, soit **63,97%** ;
- **1 071 811** pièces de peaux ovines et caprines vertes produites sur une prévision de **1 638 500**, soit **65,41 %**.

I.1.9. Actions de soutien aux productions animales

I.1.9.1. Organisation des producteurs

L'appui a concerné la création de 13 sociétés coopératives pastorales (SCP) pour une meilleure gestion des aménagements pastoraux (périmètres, pistes de transhumance balisées, points d'eau.) dans le cadre du PGRNCC.

I.1.9.2. Formation Agricole

Les activités menées ont porté sur :

- La formation de **615** producteurs dont **200** femmes sur les thèmes suivants : insémination artificielle, aviculture, gestion des infrastructures marchandes, techniques d'hygiène et de transformation de lait ;
- le recrutement de **35 ATE**, **35 TE** et **8 ATE** professionnels au Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE);
- le recyclage de **10** inséminateurs privés en diagnostic de gestation en collaboration avec le Programme Bovin IER.

I.1.9.3. Aménagements pastoraux

En matière d'aménagement et d'hydraulique pastoraux, les actions suivantes ont été menées :

- La réalisation de **3** nouveaux périmètres pastoraux à Galo, Gringalé Peulh et Meulekman dans le cercle de Nara ;
- la validation des études pour la réalisation de **12** périmètres pastoraux et le balisage de **14** pistes de transhumance dans les cercles de Banamba, Nara et Nioro dans le cadre du Projet de Gestion des Ressources Naturelles PGRNCC ;
- le balisage de **458 km** de pistes de transhumance à Kayes, Mopti ;
- l'ensemencement de **8 000 ha** de pâturages à Gao et Bourem et le surcreusement de **7** mares à Gao et Gourma Rharous.

I.1.9.4. Infrastructures et équipements d'élevage

Les infrastructures et équipement d'élevage ont été réalisés par l'Etat ou avec l'appui de différents partenaires :

- La réalisation de **4** marchés à bétail à Fatoma, Nioro, Ségou, Niono ;
- La construction de **10** banques d'aliment bétail dans le cercle de Kayes ;
- la construction d'une (**1**) mini laiterie à Nara ;
- la réception de **64** silos d'ensilage dans la région de Kayes, Koulikoro, Sikasso et de Mopti et la distribution de **15** hache-paille aux organisations professionnelles ;
- la réalisation d'1 forage équipé de panneaux solaires au centre de collecte de Zambougou et la réhabilitation du centre de collecte de Konobougou la réhabilitation et l'équipement des centres de collecte de Kouloum et de Ségala;
- L'équipement des centres de collecte de Konio (Djenné), de Baye (Bankass), de Socoura et du point de collecte Togorongo (Mopti).

I.1.9.5. Commercialisation

Dans le cadre de la commercialisation, l'exportation contrôlée d'animaux vivants a concerné : **111 760** bovins, **613 431** petits ruminants ; **536** asins, **247** camelins, **464** équins, en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Ghana, du Niger, du Nigeria, du Bénin et de l'Algérie Libéria. Le flux monétaire engendré par ces transactions se chiffre à plus de **60,665 milliards de FCFA**.

L'exportation contrôlée des cuirs et peaux a porté sur **808 879** pièces de cuirs (**4 044 tonnes**) et **85 030** pièces de peaux ovines et caprines (**42,5 tonnes**) en direction du Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Niger. Les quantités de cuirs et peaux exportées sont évaluées à **5,727 Milliards de FCFA**.

I.1.9.6. Renforcement de capacités des acteurs

Dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs, les actions ont porté sur :

- la dotation en **300** têtes de caprins de **60** ménages vulnérables des cercles de Gao, Ansongo et Bourem par le projet de Développement Durable de la Région de Gao (DDRG) ;
- la dotation de **800** ménages vulnérables des communes de Ménaka et d'Andéramboukane en noyaux de petits ruminants, soit **4 000** têtes de caprins par la FAO ;

- la dotation de **375** ménages vulnérables dans **5** communes de Nioro du Sahel en noyaux de de caprins FAO/Finlande ;
- l'introduction de moutons Balami (**70** brebis et **3** béliers à Ségou, **83** brebis et **3** béliers à Mopti) par le CNRA/WAAPP ;
- la distribution de **977** coqs « Wassachiè » à des groupes de femmes et jeunes de la commune de Kouniana (Koutiala), soit **807** de femmes (**82,60 %**) et **170** jeunes (**17,40 %**).

I.1.9.7. Subvention des intrants d'élevage

Concernant la subvention en intrants d'élevage (concentrés ruminants et concentrés volaille), le manuel de procédures de gestion administrative et financière a été adopté. La décision de fixation des prix repères a été signée et des dispositions sont en cours pour son opérationnalisation.

La délivrance des cautions techniques a commencé et va se poursuivre jusqu'au mois de mars 2017.

I.2. Santé animale et santé publique vétérinaire

I.2.1. Santé animale

I.2.1.1. Protection sanitaire du cheptel

Au cours de la campagne Agricole, le LCV a produit **32 857 250** doses toutes valences confondues.

Sur une prévision de **31 879 214** têtes, toutes espèces confondues, **30 187 003** têtes ont été vaccinées, soit un taux de réalisation de **94,69%** avec l'appui de divers partenaires.

I.2.1.2. Surveillance épidémiologique des maladies animales

Les actions suivantes ont été réalisées:

- ✓ *Visite des troupeaux, marchés et exploitations avicoles* : **329** marchés à volailles, **1 009** foires hebdomadaires, **514** exploitations modernes et **5 954** exploitations traditionnelles ont été visités.
- ✓ *Gestion des foyers* : **27** foyers enregistrés dont **13** pour la rage dans le District de Bamako et Sikasso, **9** pour la fièvre aphteuse dans les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti et Sikasso ; **3** pour la PPCB à Ségou, Koulikoro et Sikasso. Ces différents foyers ont fait, toutes espèces confondues **7 829** contaminés, **660** malades, **164** morts et **70** abattus.
- ✓ *Surveillance de la grippe aviaire, de la fièvre de la vallée du Rift et de la rage* :
 - tenues de **22** réunions de Comité Technique de Coordination (CTC), de **10** réunions du comité régional de veille de Sikasso et de **2** ateliers de diffusion du Plan de contingence ;

- Délivrance de **334** autorisations d'importation pour **4 422 236** poussins d'un jour et **2 386 592** œufs ;
 - Production et diffusion des microprogrammes de sensibilisation et d'information sur les radios de proximité en plusieurs langues et animation une conférence de presse avec la DNS et l'élaboration d'un plan d'urgence. Sur **228** prélèvements sur les ovins et caprins **9** étaient positifs sont les activités de suivi de la FVR.
- ✓ **Contrôle des animaux en transhumance** : **29 800** bovins, **27 800** ovins, **47 800** caprins, **6 800** asins, **820** camelins, **2 500** équins en transhumance ont été contrôlés et **1 000** CIT (certificat international de transhumance) délivrés.

I.2.1.3. Contrôle des opérateurs privés

230 contrôles ont été effectués et ont concerné **156** vétérinaires titulaires du mandat sanitaire, et **316** dans **352** cabinets, cliniques vétérinaires et établissements pharmaceutiques vétérinaires avec saisie de plus de **2** tonnes de produits et médicaments vétérinaires non conformes.

I.2.2. Actions de soutien à la santé animale

I.2.2.1. Infrastructures et Equipements de santé animale

Sites de **60** parcs identifiés avec PRAPS-MALI, **15** parcs de vaccination réalisés sur le BSI et **5** autres parcs sur financements d'autres partenaires.

I.2.2.2. Activités de diagnostic des maladies animales du LCV

243 autopsies, **3 071** prélèvements et **194** prélèvements pour confirmation de foyer ont été effectués.

I.2.3. Santé publique vétérinaire

Les activités ont concerné le contrôle à l'importation et à l'exportation des produits d'origine animale et des aliments pour animaux.

✓ **Importation**

- Lait et Produits laitiers : **4 396 225 kg**
- Poisson frais/congelé ou de mer : **11 705 551 kg**
- Poisson fumé : **448 534 kg**
- Viande et Produits carnés : **13 032 kg**
- Sardine : **4 497 kg**
- Beurre : **5 796 kg**
- Œufs et Ovo produits : **738 691 kg**
- Aliments pour animaux : **2 791 171 kg**

✓ **Exportation**

- Lait et Produits laitiers : **27 750 kg**
- Poissons frais : **1 800 859 kg**
- Poissons fumés : **1 172 863 kg**
- Poissons séchés : **14 427 kg**
- Viande et Produits carnés : **42 522 kg**
- Cuirs et peaux : **380 734 kg.**

I.3. Productions halieutiques et aquacoles

I.3.1. Production halieutique

Sur une prévision de **94 000** tonnes il a été enregistré en débarquement contrôlé **98 332** tonnes soit un taux de réalisation de **104,6%**. Le tableau n°11 indique le bilan de la mise en œuvre du dispositif de collecte de la production des pêches de capture dans les régions.

Tableau n°11: Production halieutique par région.

Régions	Objectif (t)	Réalisations (t)	Taux de réalisation (%)
Kayes	1 914	2 552	133
Koulikoro	7 081	6 302	89
Sikasso	4 200	6 714	160
Ségou	16 802	12 192	73
Mopti	32 000	25 026	78
Tombouctou	4 853	12 842	265
Gao	26 500	32 483	123
District de Bamako	650	221	34
Total (objectif national)	94 000	98 332	105

Commentaire :

Si l'on considère la production aquacole enregistrée (**4 194 tonnes**), la production totale de poisson est de **102 526** tonnes. L'exportation enregistrée convertie en frais étant de **23 092** tonnes, le disponible pour la consommation nationale annuelle est de **79 434** tonnes.

I.3.2. Production aquacole

Pour un objectif de **4 020** tonnes il a été réalisé **4 194,358** tonnes soit **104,33 %** de taux de réalisation.

Tableau n°12: indique les objectifs, les réalisations et les taux de production aquacole par région.

Régions	Objectif (t)	Réalisation 2016- 2017	Taux de réalisation(%)
Kayes	60	40,972	68,28
Koulikoro	1050	705	67,14
Sikasso	500	400	80
Ségou	2050	2585	126
Mopti	150	194,166	129,44
Tombouctou	60	181,25	302
Gao	60	50,2	83,66
District Bamako	90	37,77	41,96
TOTAL	4020	4194,358	104,33

I.3.3. Actions de soutien aux productions halieutiques et aquacoles

I.3.3.1. Organisation des producteurs

Dans le cadre de l'organisation des producteurs des rencontres périodiques se sont tenues avec les acteurs de la filière poisson notamment la Commission Nationale des organisations de pêcheurs et la Confédération des pisciculteurs et aquaculteurs du Mali.

I.3.3.2. Formation Agricole

Au cours de la campagne 2016-2017 :

- vingt et cinq (**25**) agents techniques d'aquaculture ont terminé leur formation ;
- **25** élèves recrutés pour chacun des deux cycles sur concours ;
- **05** professionnels recrutés sur concours pour le cycle des techniciens d'aquaculture ;
- **14** menuisiers en confection de bacs-hors sol par le PRODEFA dans la région de Sikasso
- Formation deux agents du BSSE de la DNP et **18** agents collecteurs et centralisateurs BSSE des régions de Kayes, Koulikoro, district de Bamako, Sikasso et Ségou par le PAI-SEP dans le domaine de la collecte des statistiques et du suivi-évaluation ;
- Formation de **10** formateurs de comités de gestion des infrastructures ou dispositifs de pisciculture grâce à l'appui du PRODEFA
- Formation de **51** agents ;
- Formation de **1 045** producteurs dont **235** productrices ;
- Formation de deux groupements des pêcheurs sur les techniques de la pisciculture par SWISS CONTACT et le CICR dans la région de Tombouctou
- Formation de **26** Organisations des Pêcheurs de la Région sur la viabilité des Sociétés Coopératives.

I.3.3.3. Subvention d'intrants de pisciculture

La mise en œuvre de la subvention a concerné les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako et porte sur :

- **6,5** tonnes de COPPENS TILAPIA (démarrage)
- **454** tonnes de COPPENS TILAPIA (finition) ;
- **448** tonnes de COPPENS CLARIAS (finition) ;
- **1,5** tonne de COPPENS CLARIAS (démarrage) ;
- **50** tonnes ALIMENT TILAPIA 4GF granulé (finition).

Les besoins exprimés s'élèvent à **960 tonnes** pour un coût repère de **952 454 000 F CFA** soit une contribution de **666 717 800 FCFA** pour les producteurs et **285 736 200 FCFA** représentant la part de l'Etat.

I.3.3.4 Gestion durable des ressources halieutiques

✓ Mises en défens

Au cours de cette campagne **435 plans d'eau** ont été mis en défens contre **159** pour la campagne précédente ;

✓ Conventions locales de pêche

Au cours de cette campagne deux (**2**) conventions de pêche ont été mises en place.

✓ Placements des permis de pêche

Le taux de placement des permis de pêche a été faible pour l'ensemble des types de permis, soit :

- **19,41%** pour le permis A contre **9,96%** la campagne dernière ;
- **43,41%** pour les permis B contre **25,89%** la campagne dernière
- **27,90%** pour les permis C contre **35%** la campagne dernière
- **36,52%** pour les permis D contre **64,86** la campagne dernière.

I.3.3.5. Importation et Exportation de Poisson

Le bilan se présente comme suit :

- **6 797,35 tonnes** de poisson frais soit un taux de réalisation de **115,15 %** par rapport à la prévision qui était de **5 903,5 tonnes**;
- **3 055,558 tonnes** de poisson fumé soit un taux de réalisation de **133,02%** par rapport à la prévision qui était de **2 297 tonnes**;
- **2 084,644 tonnes** de poisson séché soit un taux de réalisation de **128,44%** par rapport à la prévision qui était de **1 623 tonnes**.

Ces dépassements s'expliquent par la construction et l'opérationnalisation des infrastructures de soutien à l'accès au marché à GAO et à Ansongo.

Le tableau **n°13** indique le bilan ainsi que les taux de réalisation.

Tableau n°13: Exportation de poisson

	Frais (tonne)		Fumé (tonne)		Séché (tonne)	
	Réalisation 2016-2017	Prévision	Réalisation 2016-2017	Prévision	Réalisation 2016-2017	Prévision
	6797,35	5903,5	3055,558	2297	2084,644	1623
Taux de réalisation (%)	115,15		133,02		128,44	

I.3.3.6. Renforcement des Capacités des Acteurs

- Acquisition de **12** Motos SANILY dans les régions de Gao et Tombouctou grâce au Programme des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger ;
- Acquisition de **9** véhicules et matériels informatiques pour la DNP et les régions du bassin du Niger par le Programme Des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger ;
- Dotation de **120** ménages vulnérables de pêcheurs et pisciculteurs en équipement de pêche et de pisciculture et leur formation dans les régions de Tombouctou et de Gao par le CICR ;
- Mise en place de **2** conseils de pêche communaux dans deux communes du cercle de Gao (Soni Ali Ber et Gabéro) financés par OXFAM GB ;
- Dotation des agents relais en motos (**4**), **20** vélos; **20** KITTS de collecte de statistiques (torches, bottes bascules rubans, calculatrices, registres) par le PGIRE-OMVS dans la région de Kayes ;
- Dotation de **6** fours chorkors aux mareyeuses et transformatrices dans la région de Ségou ;
- Organisations de pêcheurs de la Région de Tombouctou ont été dotées en matériels de pêche et en équipements de pisciculture par le Conseil Danois des Réfugiés.

I.3.3.7. Infrastructures et équipements de pêche et d'aquaculture

I.3.3.7.1. Infrastructures aquacoles

Le bilan se présente comme suit :

- **163** Cages flottantes pour un volume global de **23472m³** ;
- **22** Etangs piscicoles pour une superficie globale de **660 m²** ;
- **18** parcelles de rizipisciculture pour une superficie de **9ha** ;
- **8** bacs hors-sol pour un volume global de **800m³**
- **4** enclos pour une superficie **160 m²**

I.3.3.7.2. Infrastructures de pêche

- 2 marchés au poisson construits à Ansongo et à Gao avec Hangar de tri, Bloc Administratif, Magasin de stockage dans le cadre du PDREGDE/ABN ;
- 1 fabrique de glace construite à Gao dans le cadre du PDREGDE/ABN.

I.4. Recherche Agricole

En productions animales, les activités de **21** projets de recherche ont été mises en œuvre. Ces projets recherche ont porté sur les différentes filières suivantes : lait, bétail/viande et œufs. Les espèces animales concernées étaient les bovins, les camelins, les ovins, les caprins et la volaille.

Les formations diplômantes du personnel de recherche ont concerné **3** agents en **Doctorat/PhD** et **2** agents en **DEA/Master**. Les capacités de **50** acteurs et actrices ont été renforcés sur différents modules.

I.5. Accompagnement des projets et programmes

Les différents projets et programmes ont appuyé la mise en œuvre du plan de campagne Agricole 2016/2017 notamment en : semences, équipements d'élevage et de pêche, réalisation d'aménagements pastoraux, halieutiques et aquacoles, formation etc. Il s'agit entre autres: Projet d'Amélioration de la productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (**WAAPP/PAAO**), Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (**PAPAM**), Projet de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Mali (**PRIA-Mali**), Programme Régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel (**PRAPS**), Projet de Développement et de Valorisation du Lait (**PRODEVALAIT**), Projet de Gestion des Ressources Naturelles et Changements Climatiques (**PGRN-CC**) ; Projet de Développement de la Filière Aquacole (**PRODEFA**).

Outre les projets cités ci-dessus, le Centre National d'Insémination Artificielle (**CNIA**) accompagne le sous- secteur élevage dans les activités d'insémination artificielle.

I.6. Difficultés rencontrées et proposition de solutions

I.6.1. Difficultés

Les principales difficultés inventoriées au cours de la mise en œuvre des activités de la campagne Agricole sont les suivantes:

- insuffisance numérique du personnel;
- insuffisance de moyens logistiques et financiers;
- insuffisance d'azote liquide et de synchronisant ;
- nombre insuffisant d'inséminateurs ;
- vétusté de certains matériels de production de vaccins et l'insuffisance de réactifs pour le diagnostic.
- insécurité dans certaines zones de production.

I.6.2. Propositions de solutions

- renforcer le personnel d'appui conseil par le recrutement, la formation et l'équipement des agents ;
- doter les structures d'encadrement en moyens logistiques et financiers adéquats et leur mise à temps afin de permettre un suivi efficace de la campagne Agricole;
- Faciliter l'accès à l'azote liquide et aux synchronisants ;
- Recruter les nouveaux inséminateurs ;
- Renouveler les matériels vétustes de production de vaccins ;
- poursuivre les initiatives pour l'instauration de la paix et la sécurité dans le pays.

II. Programme de productions animales, halieutiques et aquacoles 2017- 2018.

II.1. Filières de productions animales

II.1.1. Programme Promotion de cultures fourragères

Les objectifs de production des cultures fourragères au titre de la campagne agricole 2017/2018 sont :

- la réalisation de **11 440** ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage), toutes espèces confondues, pour une production de **42 159** tonnes de matières sèches de fourrages, soit une augmentation de près de **31%** par rapport aux réalisations de 2016-2017;
- la réalisation de **23 600 ha** de bourgou pour une production estimée à **236 000** tonnes de matières sèches, soit environ **15,7%** d'augmentation par rapport aux réalisations de 2016-2017.

L'incidence financière est de **500 000 000 FCFA** (contribution de l'Etat : achat de semences et suivi des parcelles).

II.1.2. Programme promotion de la Filière bétail/viande

Les objectifs de production contrôlée de viande rouge, toutes espèces confondues, pour la campagne agricole 2017-2018 se chiffrent à **78 950** tonnes, soit **3,05%** d'augmentation par rapport aux objectifs de 2016-2017. Ce taux de progression tient compte des résultats susceptibles d'être atteints en fin de campagne (**30 avril 2017**).

Pour ce faire, des moyens supplémentaires seront déployés pour mieux cerner les abattages non contrôlés, couvrir les localités non pourvues en personnel technique et améliorer le dispositif de collecte et de remontée des informations.

Les investissements productifs à réaliser sont :

- la construction de **5** marchés à bétail et la réhabilitation de **10** autres ;
- la réalisation de **3** aires d'abattage, **08** étales de boucherie;
- la construction de **7** magasins d'aliment bétail et de **10** pistes d'accès;
- la réalisation de cinq (**5**) périmètres pastoraux, de **33** forages et **5** puits pastoraux;
- la réhabilitation/ balisage de **200 km** de piste ;
- l'aménagement de **330 km** de pare- feu;

- la construction d'un abattoir régional à Tombouctou et de **12** aires d'abattage dans la région de Sikasso.

L'incidence financière du programme de promotion de la filière bétail/viande est de **1 530 000 000 FCFA**, soit **459 000 000 FCFA (30%)** au titre de la contribution de l'Etat et **1 071 000 000 FCFA** comme contribution des exploitants (**70%**).

II.1.3. Programme promotion de la filière lait

Les objectifs de collecte de lait du plan de campagne 2017/2018 sont de **8 500 tonnes de lait, soit 14,44% d'augmentation** par rapport aux objectifs de la campagne 2016-2017. Ce taux de progression tient compte des résultats attendus en fin de campagne (30 avril 2017), soit **105%** des objectifs de lait collecté en 2016-2017.

Les investissements productifs seront réalisés par les projets et programmes, les ONG évoluant dans le secteur. Il s'agit de :

- la construction de cinq (**5**) centres de collecte de lait, de deux (**2**) mini laiteries, de **20** kiosques de vente de lait à Kayes ville et l'achèvement et équipement d'une (1) mini-laiterie à Sévaré ;
- la réhabilitation du centre de collecte de lait de Zambougou, l'équipement du centre de collecte de Konna et l'achèvement des travaux de finition des centres de collecte de Sikasso, Koutiala et Samé et leur équipement;
- la réalisation de 3 forages équipés de panneaux solaires dans les centres de collecte de Sikasso, Koutiala et Samé.

L'incidence financière du programme de promotion de la filière lait est de **1 700 000 000 FCFA**, soit **510 000 000 FCFA (30%)** au titre de la contribution de l'Etat et **1 190 000 000 FCFA** comme contribution des exploitants (**70%**).

II.1.4. Programme promotion de la filière cuirs et peaux

Les objectifs de production de cuirs et peaux pour la campagne agricole 2017/2018, sur la base des abattages contrôlés et non contrôlés, sont fixés respectivement à **522 200** pièces de cuirs (**3,26%** d'augmentation par rapport aux prévisions de la campagne 2016-2017) et **1 688 000** pièces de peaux, (soit environ **3,01%** d'augmentation).

II.1.5. Programme promotion de la filière avicole

Les objectifs de production avicole du plan de campagne 2016/2017 se chiffrent à :

- **2 932 400** pondeuses, soit un taux de progression de **5,95%** par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **35 000 000** sujets de volaille locale, soit **7 %** de progression ;
- **539 707 500** œufs de consommation, soit un taux de progression de **13%** par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **4 665 000** poulets de chair, soit moins **6,55 %** de diminution.

L'incidence financière du programme de promotion de la filière avicole est de **5 270 000 000 FCA**, soit **1 581 000 000 FCFA (30%)** au titre de la contribution de l'Etat et **3 689 000 000 FCFA** comme contribution des exploitants (**70%**).

II.1.6. Programme d'amélioration génétique

Les objectifs retenus au titre de la campagne 2017/2018 pour rendre les services de l'insémination accessibles à un plus grand nombre d'éleveurs sont de l'ordre de :

- **20 000** vaches à inséminer avec des semences de races laitières ;
- **1 000** vaches à inséminer avec des semences de races à viande ;
- **1 000** petits ruminants à inséminer avec des semences ovines et/ou caprines.

L'incidence financière du programme de promotion de la filière lait est de **3 408 800 000 FCFA**, soit **3 188 800 000 FCFA (94%)** au titre de la contribution de l'Etat et **220 000 000 FCFA** comme contribution des exploitants (**6%**).

II.1.7. Programme promotion des autres filières animales

II.1.7.1. Filière Apiculture

Pour accroître la production et améliorer la qualité du miel et de la cire, les actions à mener porteront sur l'amélioration des techniques de production, de récolte, de transformation et de conditionnement ainsi que l'organisation et l'équipement des apiculteurs.

II.1.7.2. Cuniculture

La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et périurbaines. Aucune statistique n'est disponible pour cette filière. Des efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires.

II.1.7.3. Autres filières

Dans la perspective d'une plus grande valorisation d'autres filières porteuses telles que la Colombiculture, le Cheval de monte, le mouton à laine, le lévrier de Ménaka, le dromadaire de course, les efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires.

II.1.8. Budget des programmes de productions animales

La subvention en intrants et équipements d'élevage concerne uniquement les concentrés d'aliment entrant dans les formules alimentaires. Il s'agit de concentrés pour la production du lait, de la viande, des œufs de consommation et des poulets de chair. Le coût de la subvention des intrants d'élevage est consigné dans le Tableau n°14.

Tableau n°14 : Coût de la subvention des intrants et équipements d'élevage

DESIGNATION	COUT DES ACTIVITES	CONTRIBUTION DE L'ETAT	CONTRIBUTION DES PRODUCTEURS
Subvention en intrants			
Semences fourragères	500 000 000	500 000 000	0
Aliment embouche intensive bovine	850 000 000	255 000 000	595 000 000
Aliment Ovins /caprins intensif	680 000 000	204 000 000	476 000 000
Aliment vache laitière intensive bovine	1 700 000 000	510 000 000	1 190 000 000
Aliment concentré ponte	3 400 000 000	1 020 000 000	2 380 000 000
Aliment concentré chair	1 870 000 000	561 000 000	1 309 000 000
<i>S/Total intrants</i>	8 500 000 000	2 550 000 000	5 950 000 000
Subvention en Equipements d'élevage	1 500 000 000	450 000 000	1 050 000 000
<i>S/total équipements</i>	1 500 000 000	450 000 000	1 050 000 000
TOTAL	10 500 000 000	3 500 000 000	7 000 000 000

Le coût total de la subvention des intrants et équipements d'élevage est estimé à **10 500 000 000 F CFA** dont **34 %** constituent la contribution de l'Etat à travers la subvention (**3 500 000 000 F CFA**) et **66%** seront pris en charge par les producteurs (**7 000 000 000 FCFA**).

Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2017-2018 est estimé à :

13 908 800 000 FCFA répartis comme suit :

- Contribution de l'Etat : **6 688 800 000 FCFA** (soit **48%**) investis dans l'acquisition des intrants et équipements d'Elevage, l'appui conseil, l'appui au programme d'insémination artificielle ;
- Contribution des producteurs : **7 220 000 000 FCFA** (soit **52%**).

II.2. Filières productions halieutiques et aquacoles

II.2.1. Programme promotion de la filière des productions halieutiques

L'objectif de la campagne 2017-2018 est de **110 431** tonnes de poisson de pêche de captures, représentant un taux de progression de **17%** par rapport à l'objectif 2016-2017 qui était de **94 000** tonnes et **12%** par rapport au bilan 2016-2017.

Les objectifs d'exportation de poisson sont de **7 000** tonnes de poisson frais, **3 200** tonnes de poisson fumé et **2 100** tonnes de poisson séché.

II.2.2. Programme de promotion de la filière productions aquacoles

L'objectif pour cette campagne est de **5 316 tonnes**. Il est en progression de **32%** par rapport à celui de 2016-2017 qui était de **4 020 tonnes**.

Les besoins en alevins sont estimés à **15 802 105** tandis que ceux en aliment poisson sont de **1 880 tonnes**.

II.2.3. Programme d'infrastructures et d'équipements de pêche et d'aquaculture

Les objectifs du Programme sont les suivants :

- l'acquisition de **14** véhicules frigorifiques de transport de poisson frais et de **100** caisses isothermes ;
- la construction de **10** marchés au poisson, d'infrastructures de production d'aliment poisson, de **10** écloseries, de **10** unités de production de glace et de **40** kiosques abris des vitrines réfrigérées;
- l'établissement d'une convention de recherche pour la mise au point de formules alimentaires adaptées à partir des sous-produits agricoles et d'élevage et de pêche.

II.2.4. Incidence financière

L'incidence financière des programmes est de **11 287 320 200 FCFA** dont **6 733 578 560 FCFA** pris en charge par l'Etat au titre de l'appui conseil et de la subvention soit **59,66%** et **4 553 741 640 FCFA** pris en charge par les producteurs soit **40,34%**.

PARTIE C : PROGRAMMES TRANSVERSAUX

I. Programme Aménagements et Infrastructures Agricoles

I.1. Aménagements Hydro-Agricoles

L'objectif visé est d'aménager progressivement les zones recelant de fortes potentialités hydro- agricoles et de réhabiliter les périmètres en état de disfonctionnement et ou de dégradation.

Les objectifs d'aménagements de la campagne 2017/2018 sont de **33 927 ha** répartis comme suit :

- ✓ **10 954 ha** en maîtrise totale de l'eau dont **10 559 ha** de grands aménagements (GA) sur lesquels **8 273 ha** seront réalisés à l'Office du Niger et **395 ha** en aménagement de Proximité (AP) ;
- ✓ **22 973 ha** en maîtrise partielle dont **14 535 ha** de GA et **8 438 ha** d'AP.

Les objectifs d'aménagement en petits périmètres maraîchers (PPM) sont de **77 ha** sur les AP. Les travaux de réhabilitation concerneront **450 ha** d'aménagements de proximité dont **175 ha** dans la Région de Mopti et **275 ha** dans les régions de Koulikoro et Sikasso.

Les superficies à aménager par région sont les suivantes : Kayes **1 035 ha** ; Koulikoro **1 152 ha** ; Sikasso **1 292 ha** ; Ségou **14 183 ha** ; Mopti **16 262 ha** ; Tombouctou **19 ha**; Gao **127 ha**; et District de Bamako **10 ha**.

L'incidence financière est évaluée à **82 942 500 000 FCFA** dont **53 303 591 668 F CFA** pour l'Office du Niger (**9 700 ha**).

I.2. Programme Equipements Agricoles

L'objectif du programme est d'améliorer la production et la productivité agricole en facilitant l'accès du plus grand nombre d'exploitations agricoles à l'équipement agricole dont seulement **44,7 %** sont équipés en traction animale et **4,07%** en matériels motorisés. Il s'agira de :

- augmenter le niveau d'équipement en traction animale à **45,05%** soit un taux d'accroissement de **0,35%** par rapport à la campagne 2016/2017 ;
- augmenter le niveau de mécanisation à **4,13%** des Unités de Productions Agricoles (UPA) soit un taux d'accroissement de **0,6 %** par rapport à la campagne 2016/2017.

L'incidence financière est évaluée à **12 530 000 000 F CFA** dont **6 265 000 000 F CFA** représentent la contribution de l'Etat.

II. Programme de Protection des Végétaux

L'objectif de la campagne agricole 2017-2018 vise à assurer la protection des cultures et des pâturages contre les nuisibles des cultures et des récoltes. Il s'agira de prospecter **71 500 ha** et traiter **17 143 ha**.

Dans l'objectif d'arrêter les interceptions des mangués aux frontières des pays de l'Union Européenne, un plan d'urgence de lutte contre les mouches des fruits a été élaboré avec l'assistance de la CEDEAO. Les activités prévues portent sur les prospections de **3685 ha** et le traitement de **1164 ha**.

La formation des **383** brigades villageoises, des producteurs, des cadres et agents d'appui conseil permettra de prévenir les attaques de nuisibles sur les cultures et les pâturages.

Le financement nécessaire à la réalisation des activités de traitement aérien contre les oiseaux granivores est estimé à **261 380 200 FCFA**, répartis comme suit:

- ✓ traitement aérien de contre saison : **85 311 200 FCFA** ;
- ✓ traitement aérien de saison : **176 069 000 FCFA**.

L'objectif du Programme de lutte contre le criquet pèlerin vise à assurer la protection des cultures et des pâturages. Il s'agira de surveiller les zones grégarigènes et de protéger les cultures et les pâturages.

III. Programme Santé animale

Le programme vise à assurer la protection sanitaire du cheptel à travers le Renforcement de capacités des Services vétérinaires et des autres acteurs.

La campagne de vaccination concernera **55 181 216** têtes d'animaux et de volailles pour plusieurs types de maladies animales et aviaires (Péripneumonie contagieuse bovine, Peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de Newcastle...) contre **31 879 214** têtes en 2016-2017.

Cette croissance est fonction de l'augmentation des effectifs à vacciner contre la PPR et les maladies aviaires.

Les objectifs de production de vaccins de la campagne contre les maladies des ruminants et de la volaille, le LCV sont de **36 500 000** doses toutes valences confondues.

Les objectifs des activités de surveillance épidémiologique sont :

- **Visiter** : 6 000 villages, 2 500 000 bovins, 4 500 000 ovins, 5 000 000 caprins, 100 000 camelins, 60 000 asins.
- **Contrôler au cours de la transhumance** : 500 000 bovins, 750 000 ovins, 1 000 000 caprins, 10 000 asins, 25 000 camelins, 2 500 équins, 2 000 CIT (certificat international de transhumance).
- **Gérer les foyers de maladie** :
 - Surveillance de la grippe aviaire ;
 - Surveillance de la Fièvre de la Vallée du Rift ;
 - Surveillance de la rage ;
 - Diagnostic des maladies animales : Les activités du LCV porteront sur : **255** autopsies et **3 225** prélèvements de divers foyers de maladies prioritaires du bétail et de volaille ;
 - Suivi et contrôle des opérateurs privés.

IV. Programme santé publique vétérinaire

L'objectif de la campagne est de Promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments d'origine animale et aliments pour animaux, par le renforcement de capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle, des professionnels de l'agroalimentaire et l'application des textes et normes relatifs aux aliments.

Le coût du plan de campagne est donné dans le tableau n°15.

Tableau n°15 : Coût plan de campagne 2017- 2018, DNSV- LCV (en milliers de FCFA)

	Santé Animale			Programme santé publique vétérinaire			Total
	Etat	Partenaires	Bénéficiaires	Etat	Partenaires	Bénéficiaires	
Renforcement des capacités	153 250	627 990	200 000	0	34 375	0	1 015 615
Investissement	200 000	481 900	0	0	67 500	0	749 400
Production / compétitivité	210 000	490 000	5 499 610	0	5 000	0	6 204 610
Recherche Formation	0	107 550	0	22 000	0	0	129 550
Total	563 250	1 707 440	5 699 610	22 000	106 875	0	8 099 175

V. Programme de recherche Agricole

Les activités porteront sur la poursuite de la mise en œuvre des projets de recherche, la formation diplômante, le renforcement de capacités des acteurs et la production de semences. Les réalisations attendues ont été regroupées par type de production et détaillées par filière et autres programmes de recherche.

V.1. Production végétales

En productions végétales, **168 projets** de recherche stratégique et appliquée, de recherche à la demande et de recherche en réseaux, seront exécutées pendant la campagne contre **145 projets** en 2016-2017. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets, des essais seront réalisés en station dans les domaines de l'agronomie, la sélection variétale, la défense des cultures contre les nuisibles, le post-récolte, les systèmes de culture, la domestication d'essences forestières, le développement de la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques, la transformation et la conservation des produits. Des tests de confirmation, de démonstration et de sélection participative paysanne de nouvelles technologies seront également effectués en milieu paysan. Aussi, des études socio-économiques et des analyses de détermination et de contrôle de qualité d'aliments, de plantes, de sol et d'engrais seront exécutées.

Toutes ces expérimentations porteront sur les filières suivantes : arachide, blé, riz, mil, sorgho, maïs, fonio, coton, niébé, sésame, horticulture (oignon, tomate, pomme de terre manioc, patate douce), forestières et cultures fruitières (agrumes, banane, mangue, datte). Elles seront exécutées en partenariat avec les services techniques, la profession Agricole, les ONG et les institutions internationales de recherche.

Les formations diplômantes du personnel vont se poursuivre pendant la campagne. Elles concerneront **25 agents en Doctorat/PhD, 18 en DEA/Master et 16 en Maitrise ou Licence**. Les effectifs des agents en formation dans ces différents domaines sont en hausse par rapport à la situation de la campagne 2016-2017 qui était de **15 agents en Doctorat/PhD, 11 en DEA/Master et 13 en Maitrise ou Licence**.

Des modules de formation seront exécutés pendant la campagne pour renforcer les capacités des acteurs et actrices de la chaîne de valeur des différentes filières agricoles. Au total **23 872 acteurs et actrices seront concernés par ces formations**. Ce nombre prévisionnel est inférieur aux réalisations de la campagne Agricole 2016-2017 qui étaient de **26 578** acteurs et actrices.

Les productions de semences, toutes cultures confondues, seront de **77,305 tonnes en pré-base et 460,521 tonnes en base**. Les quantités produites en campagne 2016-2017 ne sont pas encore disponibles pour connaître le niveau de progression réalisé.

V.2. Productions animales, halieutiques et aquacoles

En productions animales, **22 projets** de recherche stratégique et appliquée, de recherche à la demande et de recherche en réseaux, seront exécutées pendant la campagne contre **21 projets** en 2016-2017. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets, des essais et des tests seront réalisés en station et en milieu paysan sur les bovins, les camelins, les ovins, les caprins, la volaille. Les activités porteront sur la caractérisation génétique, la sélection, la reproduction, la santé animale, l'adaptation aux changements climatiques, l'alimentation et la nutrition animale, l'habitat, la transformation et la conservation des produits animaux, le transfert de technologies, la production fourragère, l'analyse de la qualité des fourrages et des concentrés alimentaires. Aussi, des études socio-économiques sur les différentes filières (lait, bétail/viande, volaille) seront effectuées pendant la campagne. Toutes ces expérimentations

seront exécutées en partenariat avec les services techniques, la profession Agricole, les ONG et les institutions internationales de recherche.

En productions halieutiques et aquacoles, des propositions de recherche ont été élaborées et acceptées par la Commission Scientifique du CNRA mais aucune n'a encore obtenu un financement.

Les formations diplômantes vont se poursuivre pendant la campagne avec **3 agents en Doctorat/PhD, 3 en DEA/Master et 1 en Maîtrise**. En 2016-2017, le nombre d'agents en formation étaient de **3 en Doctorat/PhD et 2 en DEA/Master**.

Dans le domaine du renforcement de capacités, **170 acteurs et actrices seront formés** sur des modules portant sur les différentes chaînes de valeur. Les prévisions sont supérieures aux réalisations de la campagne 2016-2017 qui étaient de **50** acteurs et actrices.

VI. Programme Structuration de la profession Agricole

Les objectifs de la profession Agricole pour la Campagne 2017-2018 sont axés sur la réalisation des missions de représentation et d'intervention en étroite collaboration avec les services techniques de l'Etat et les partenaires techniques et financiers.

L'atteinte de ces objectifs se fera à travers la mise en œuvre des activités suivantes :

- l'enregistrement et l'immatriculation de plus de **6 000** Exploitations Agricoles Familiales (**EAF**) et Entreprises Agricoles (**EA**);
- la mise en place d'une base de données nationale et des bases de données régionales des Exploitations Agricoles Familiales et Entreprises Agricoles du Mali,
- appui à la mise en place d'une douzaine (**12**) d'interprofessions ;
- la préparation de l'édition 2018 du SIAGRI
- l'organisation de la participation de la profession Agricole à trois (**3**) salons à l'extérieur du Mali;
- organisation de deux (**2**) bourses nationales : une bourse aux céréales et une bourse aux semences ;
- l'organisation de trois (3) journées nationales : lait, élevage et Femme Rurale ;
- l'organisation de la journée du Paysan et lancement de la Campagne Agricole 2017-2018.

Le coût de la structuration du monde rural est estimé à **527 150 000 FCFA**.

VII. Programme nouveaux villages Agricoles (NVA)

C'est pour faire face à certaines contraintes et défis des secteurs Agricole et de l'emploi jeune que le projet de création des « **nouveaux villages agricoles** » a été initié. Il va contribuer fortement à la modernisation de l'Agriculture malienne pour servir de support à la promotion des agropoles afin de créer plus de richesse dans le secteur Agricole en vue d'augmenter sa contribution à la croissance de l'économie nationale avec la création d'emplois durables pour la jeunesse.

Le Nouveau Village Agricole se définit comme un espace géographique abritant des habitats décentes et des aménagements hydro-agricoles où se déroulent de façon holistique les activités de développement économiques touchant les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la foresterie de l'agro-industrie et des infrastructures socio-économiques de base.

Sur cet espace aménagé, il est créé des logements à coûts modérés pour servir de résidences aux nouveaux habitants qui en priorité seront des jeunes femmes et des jeunes hommes en quête d'emploi.

Pour impulser, soutenir et accélérer le développement socio-économique dans leurs zones d'implantation, les « NVA » seront dotés de toutes les commodités liées au cadre de vie de la population (électricité, points d'eau potable, équipements socio-sanitaires, d'éducation, de marché, de culte, et unité de transformation des produits agricoles etc.).

L'initiative NVA vise à :

- créer des emplois durables générateurs de richesses au bénéfice des jeunes à travers des investissements massifs à réaliser dans le secteur Agricole en vue de contribuer à réduire la pauvreté et la précarité en milieu rural.
- améliorer la productivité et la compétitivité Agricole avec l'ambition de diversifier, d'intensifier et de moderniser les systèmes de production tenant compte de la dimension environnementale dans le contexte du changement climatique.

Le programme prévoit la création d'au moins **20 nouveaux Villages Agricoles** dans les zones à fort potentiel aménageable du pays notamment les zones : deltaïque de l'Office du Niger, du Moyen Bani, de Sélingué liée au Sankarani, du Faguibine, de Taoussa, de Manantali, du lac Térékolé- Magui, du Sourou, lacustres et oasiennes du Nord.

Pour la mise en œuvre de cet important programme, il est prévu en 2017 les activités suivantes :

- l'approbation de la note conceptuelle en conseil des ministres ;
- la réalisation de l'étude de faisabilité du NVA en zone Office Niger qui est cours
- le lancement des travaux de réalisation du premier NVA dans cette zone comme phase pilote et
- le démarrage de l'élaboration du document du programme NVA prenant en compte les leçons apprises de la phase pilote.

VIII. Programme des centres ruraux de prestations (CRP).

En soutien à la politique Agricole et en relation avec la vision du président de la république, les CRP seront mis en place au niveau de six sites : Sirakola, de Sorobasso, de Bèwani, de Baguinéda, de Sélingué, et de Barbé.

Les CRP sont des entreprises Agricoles qui sont appelés à offrir des services pour répondre à une demande venant des producteurs Agricoles des différentes zones agro-écologiques, insuffisamment dotés en équipements Agricoles.

IX. Planification et suivi-évaluation des activités

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti autour des activités suivantes :

- 1) Elaboration du plan de mise en œuvre des activités ;**
- 2) Restitution du plan de campagne agricole aux niveaux national et régional ;**
- 3) Supervision, évaluation.**

- la supervision conjointe des activités (3 missions par Programme) par les structures nationales (**DNA, DNGR, IER, OPV, CNCLP, CPS/SDR, DNPIA,**

DNP, DNSV, LCV, APCAM, CNOP, AOPP) et régionales (démembrements des structures nationales citées) ;

- l'évaluation à mi-parcours du plan de campagne Agricole.

4) Evaluation des performances du secteur Agricole

- Mise en œuvre du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) incluant l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) ;
- Organisation des revues (sectorielle, projets/programmes, dépenses publiques) ;
- Evaluation des projets/programmes Agricoles (Démarche MENOR) ;
- Mise en œuvre de l'audit institutionnel ;
- Réflexion sur les nouveaux outils et approches pour la préparation des prochains plans de campagne Agricoles.

5) Concertations

- la tenue des rencontres de concertation sur la mise en œuvre du plan de campagne Agricole (réunion au niveau des Directions, Conseils de Cabinet Elargi, communications verbales) ;
- la tenue des comités exécutifs régionaux de l'Agriculture (CERA)
- la création d'un cadre de concertation entre les Directions Centrales et la profession Agricole pour le suivi de la mise en œuvre du plan de campagne ;
- l'organisation des rencontres bilan 2017-2018 et programmation 2018-2019;

6) Communication

- l'opérationnalisation du plan de communication sur le plan de campagne Agricole;
- la production et la diffusion des bulletins sur le suivi de la campagne Agricole.
- l'élaboration d'une stratégie de communication à la CPS/SDR.

X. Mesures d'accompagnement

Elles portent sur les principaux points ci-après :

- ✓ la formation et la fourniture de l'appui conseil aux producteurs pour renforcer les capacités et faciliter la mise en œuvre du plan de campagne Agricole;
- ✓ la poursuite de la politique de subvention d'intrants agricoles, d'élevage et de pêche ;
- ✓ l'application des mesures de rationalisation de l'utilisation des engrais (cartographie, micro-dose, PPE, etc.) ;
- ✓ l'appui de l'Etat pour faciliter l'acquisition des alevins par un plus grand nombre d'acteurs (pêcheurs, pisciculteurs, communautés) ;
- ✓ le renforcement du dispositif d'appui conseil (recrutement de **500** agents) ;
- ✓ le développement des synergies entre les acteurs (Ministères, secteur privé, profession agricole, services techniques, Collectivités territoriales...) dans l'objectif de développer des aspects liés à la commercialisation et à la transformation des produits végétaux et animaux ;
- ✓ le contrôle de qualité des intrants agricoles, d'élevage et de pêche ;
- ✓ la poursuite de l'opération « pluies provoquées » et la gestion de l'information climatique ;
- ✓ la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation, du lait et le lancement de la Campagne Agricole ;
- ✓ le lancement de la campagne nationale de vaccination du Cheptel;

- ✓ la célébration de la journée de l'éleveur ;
- ✓ l'opérationnalisation du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) ;
- ✓ l'appui de l'Etat à la mise en œuvre des traitements aériens anti-aviaires ;
- ✓ la mise en place d'une commission de sélection des producteurs pouvant accéder à la subvention des équipements agricoles ;
- ✓ la mise en place des Comités au niveau national et régional pour le suivi et le contrôle des équipements subventionnés ;
- ✓ l'assurance du bon fonctionnement du Comité National de suivi et de collecte des résultats ainsi que la réalisation des missions de supervision dans les différentes régions et des cadres de concertation pour le suivi et la collecte des résultats sur les sites de réalisation d'infrastructures ;
- ✓ la mutualisation des efforts des Ministères en charge du Développement industriel, du commerce, de l'Economie et des finances, du Développement rural et de la profession Agricole pour appuyer les producteurs dans la commercialisation (information, organisation des bourses de céréales, appui en équipements de post récolte, etc.).

XI. Hypothèses et risques majeurs

Hypothèses

Le plan de campagne Agricole a été élaboré en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ la consolidation de la paix et de la stabilité socio politique dans le pays ;
- ✓ la régularité et la bonne répartition dans le temps et dans l'espace des pluies;
- ✓ la régularité et la suffisance des crues pour soutenir les activités d'irrigation et de pêche ;
- ✓ la maîtrise des ennemis des cultures, notamment les criquets pèlerins, les oiseaux granivores et les maladies animales ;
- ✓ la mise en place à temps des intrants agricoles, d'élevage et de pisciculture de qualité ;
- ✓ la mobilisation à temps des ressources additionnelles (financières, matérielles et humaines).

Risques majeurs

En cas de risques majeurs (sécheresse grave, inondations, invasions généralisées des déprédateurs, épizooties, etc.) le déroulement de la campagne agricole pourrait être perturbé.

Dans cette hypothèse, des mesures d'atténuation des effets doivent être envisagées par l'Etat et ses partenaires pour appuyer les populations affectées : financement d'un plan d'action d'urgence en appui aux populations affectées (appuis en semences et aliment bétail, distribution de céréales, vaccination du cheptel, irrigation d'appoint, octroi de noyaux d'animaux, déstockage contrôlé du cheptel, etc.) ; l'exonération des taxes d'importation des céréales, la constitution d'un fonds d'urgence réservé à la lutte contre les calamités naturelles.

XII. Stratégie de mise en œuvre

Elle est organisée autour des axes suivants :

- le développement des synergies entre les structures du secteur du développement rural en vue d'une gestion judicieuse des ressources disponibles ;
- le développement du partenariat public-privé dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le Secteur Agricole et développer les activités de transformation des produits agricoles ;
- une responsabilisation plus accrue des cadres et agents des Directions régionales du secteur du développement rural ;
- le renforcement des activités de supervision des Directions centrales ;
- le renforcement de la communication entre les acteurs ;
- la conciliation des objectifs de production avec ceux de protection de l'environnement et de l'amélioration des revenus des exploitants agricoles (développement durable) ;
- le choix de l'option pour l'intensification des productions et productivités agricoles, pastorales, halieutiques et aquacoles ;
- la mise en place d'un dispositif de résilience à travers la mise à contribution des ONG partenaires, l'utilisation des moyens de transport appropriés dans les zones d'insécurité etc.

XIII. BUDGET DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Le Budget Global de la Campagne Agricole consolidé et harmonisé est détaillé dans le tableau n°16.

Tableau n°16 : Budget global de la Campagne Agricole 2017-2018

	Désignation	Montant en F/CFA	Contribution de l'Etat en FCFA	Contribution des producteurs en FCA
Productions végétales	Intrants	157 242 424 500	48 317 511 500	108 924 913 000
	Appui conseil	1 006 500 000	1 006 500 000	0
	Aménagements	82 942 500 000	82 942 500 000	0
	Equipements Agricoles	12 530 000 000	6 315 000 000	6 265 000 000
	Traitement aérien anti aviaire	261 380 200	261 380 200	0
	Appui au Programme Pluies provoquées	500 000 000	500 000 000	0
	S/TOTAL Productions végétales	254 482 804 700	139 342 891 700	115 189 913 000
Productions animales	Appui conseil	386 005 000	386 005 000	0
	Intrants	8 515 102 600	2 565 102 600	5 950 000 000
	Equipements d'élevage	1 500 000 000	450 000 000	1 050 000 000
	Infrastructures d'élevage	3 408 800 000	3 188 800 000	220 000 000
	S/TOTAL Productions animales	13 809 907 600	6 589 907 600	7 220 000 000
Productions halieutiques et aquacoles	Appui conseil	331 975 000	331 975 000	0
	Intrants	6 505 345 200	1 951 603 560	4 553 741 640
	infrastructures pêche, aquacoles	4 450 000 000	4 450 000 000	0
	S/TOTAL Productions halieutiques et aquacoles	11 287 320 200	6 733 578 560	4 553 741 640
Programme santé animale	Appui conseil	364 055 000	364 055 000	0
	Intrants	1 735 000 000	625 000 000	1 110 000 000
	Infrastructures	6 000 120 000	0	6 000 120 000
	S/TOTAL Santé animale	8 099 175 000	989 055 000	7 110 120 000
TOTAL GENERAL		287 679 207 500	153 655 432 860	134 073 774 640

CONCLUSION

Le présent plan de campagne Agricole s'exécutera dans un contexte d'opérationnalisation des engagements de Maputo et la volonté du Président de la République d'octroyer **15%** du budget national au Secteur du Développement Rural.

Dans l'hypothèse favorable, au terme de la campagne Agricole 2017-2018, il est attendu :

Au niveau des productions végétales

- ✓ **9 401 530** tonnes de céréales;
- ✓ **725 000** tonnes de coton graine ;
- ✓ **487 430** tonnes d'arachide ;
- ✓ **204 048** tonnes de Niébé ;
- ✓ **236 700** tonnes de pomme de terre ;
- ✓ **751 400** tonnes de mangue.

Au niveau des productions animales, halieutiques et aquacoles :

- ✓ **8 500 tonnes** de lait collecté, **78 950 tonnes** de viande rouge, **539 707 500** œufs de consommation, **4 665 000** poulets de chair ;
- ✓ **522 200 pièces** de cuirs et **1 688 000 pièces de peaux** ;
- ✓ **115 745 tonnes** de poisson frais et **7 000 tonnes** de poisson frais d'exportation, **5 300** tonnes de poissons fumés et séchés ;
- ✓ **55 181 216 têtes** d'animaux et de volailles vaccinées contre plusieurs types de maladies animales et aviaires.

Ces résultats contribueront à l'amélioration des conditions de vie des populations, à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à lutter contre la pauvreté.

Le coût total du plan de campagne 2017-2018 s'élève à **287 679 207 500 FCFA**.

La contribution de l'Etat s'élève à **61 862 752 660 FCFA** répartis comme suit :

- Subvention des intrants Agricoles : **53 459 217 660 FCFA** ;
- Subvention des équipements agricoles (Programme Pilote) : **6 315 000 000 FCFA** ;
et l'appui conseil : **2 088 535 000 FCFA**.

La mise en œuvre du plan de campagne agricole 2017-2018 nécessite le développement de synergies entre les différents acteurs du Secteur du Développement Rural (Etat, Collectivités territoriales, producteurs, profession agricole, secteur privé, ONG, PTF).